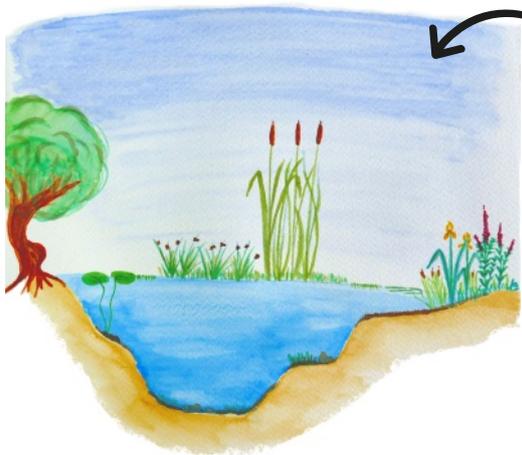


Deviens ambassadeur d'une mare

Ambassadeur ? d'une mare ? et puis quoi encore ? ça veut dire quoi ?

Commençons par le début...



Qu'est ce qu'une mare ?

C'est une petite étendue d'eau stagnante, en eau de façon permanente ou temporaire, d'origine naturelle ou créée de la main de l'homme.

Ok mais pourquoi s'intéresser aux mares ?

Parce que ce sont des milieux menacés. Elles représentent de véritables réservoirs de biodiversité mais elles ont disparu durant les dernières décennies par abandon, remblaiement, etc...

Elles abritent dans certaines conditions, le sonneur à ventre jaune, un petit crapaud à la pupille en forme de coeur menacé de disparition à l'échelle nationale et européenne mais présent à Oradour-sur-Vayres ! (quel charmeur..., il faut toujours qu'il se fasse remarquer celui-là !)

Et moi, que puis-je faire ?

Participez à votre échelle, à la préservation de la nature !

Adoptez une mare, la vôtre, ou celle du voisin avec son accord, adoptez-la seul ou avec des amis, en famille. Observez-la au fil des saisons, observez les animaux qui vont et viennent et apprenez à les reconnaître ! Entretenez la mare de temps en temps et communiquez vos observations au Syndicat Mixte Vienne Gorre.



Et la commune d'Oradour-sur-Vayres dans tout ça ?

La commune est à l'initiative de ce programme. En partenariat avec le Syndicat Mixte Vienne Gorre et le SYMBA Bandiat Tardoire, un recensement des points d'eau est lancé durant l'été 2019 et on connaît déjà près de 70 mares, lavoirs, fontaines sur la commune dont une grande majorité sont en mauvais état.

La mairie d'Oradour a répondu à un appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine qui finance en partie la restauration ou la création de points d'eau et de haies sur la commune et la mise en place d'une démarche participative pour les citoyens, petits et grands. Tout le monde peut participer !

Un programme pédagogique se déroulera entre février et mai 2020 avec les élèves de l'école d'Oradour sur Vayres qui participeront à la création d'une mare pédagogique à proximité de l'école. 2 formations pour reconnaître les animaux de la mare et comment gérer/créer une mare vous seront proposées en mars et en juin 2019 avec les spécialistes du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin.

Plus de renseignements : contactez le Syndicat Mixte Vienne Gorre 05.55.48.14.43.
ou le SYMBA Bandiat Tardoire 05.55.70.27.31.

Vienne
Syndicat Mixte
Gorre

SYMBA
Bandiat Tardoire